### 20 & 27 juin 2021 ÉLECTIONS DÉPARTEMENTALES



#### Chère habitante, cher habitant du Confluent,

Les élections départementales sont un moment fort de la vie de notre Canton et pour son avenir : Les 20 et 27 juin prochains, vous choisirez vos représentants à l'assemblée départementale.

Notre équipe est composée d'élus ancrés au sein de notre territoire, dont l'engagement et l'implication sont reconnus de tous.

Nous croyons aux vertus de l'initiative, de l'engagement personnel et de l'action, bien plus qu'aux surenchères de promesses qui fleurissent à l'approche de chaque élection.

Soutenir vos attentes, relève du réalisme et de l'enthousiasme des élus de proximité et non d'une vision politique partisane.

Les territoires ruraux sont moins soutenus financièrement que les autres, en contrepartie il nous faut être plus inventifs, audacieux, solidaires et tenaces.

Nous vous proposons tout simplement un contrat de confiance et de bon sens, avec une mobilisation forte sur le terrain, pour vous accompagner sur vos projets et vos attentes.

Aujourd'hui, le choix frappe à votre porte, votre soutien sera notre force, car rien ne se décidera sans vous.

« 100% Lot-et-Garonne », c'est porter l'alternance crédible pour un Lot-et-Garonne gagnant.

#### **CONFLUENT**



AIGUILLON, BAZENS,
BOURRAN, CLERMONT-DESSOUS,
COURS, FRÉGIMONT, GALAPIAN,
GRANGES, LACÉPÈDE, LAGARRIGUE,
LAUGNAC, LUSIGNAN-PETIT,
MADAILLAN, MONTPEZAT, NICOLE,
PORT-SAINTE-MARIE, PRAYSSAS,
SAINT-SALVY, SAINT-SARDOS, SEMBAS.



### CANDIDATS TITULAIRES

#### Philippe BOUSQUIER

Maire de PRAYSSAS 1<sup>er</sup> Vice Président de la communauté des communes du CONFLUENT et des Coteaux de PRAYSSAS



#### Laurence DUCOS

Conseillère départementale sortante du canton du CONFLUENT Conseillère municipale d'AIGUILLON

## CANDIDATS REMPLAÇANTS

#### Alain MARMIE

3<sup>ème</sup> Adioint à la mairie de PORT-SAINTE- MARIE



#### Caroline MALBEC

2<sup>ème</sup> Adjointe à la mairie de CLERMONT-DESSOUS Déléguée communautaire des communes du CONFLUENT et des Coteaux de PRAYSSAS

## ... POUR NOTRE CANTON

Nous soutiendrons une agriculture performante et innovante dans les différents modes de productions, respectueuse de l'environnement.

Nous favoriserons les circuits courts et la vente directe pour les producteurs locaux afin de promouvoir le « consommer local ».

Pour le développement rural, nous lutterons efficacement contre les zones blanches en matière de téléphonie mobile. Nous veillerons à la gestion rigoureuse des énergies renouvelables, afin de respecter nos atouts paysagers, patrimoniaux et touristiques.

Nous combattrons l'insécurité et toute forme de harcèlement aux abords et à l'intérieur de nos établissements scolaires. Nous accentuerons la sécurité de nos infrastructures routières départementales, en priorisant les zones accidentogènes.

# ... POUR LE LOT-ET-GARONNE

Nous voulons un Conseil départemental vrai porteur de projets structurants pour l'aménagement du territoire.

Il doit être :

- Un véritable animateur et doit revenir à un réel accompagnement des communes.
- ◆Un défenseur de notre territoire et porter la voix de notre département rural.
- ◆Un vrai chef de file des cohésions sociales de la petite enfance, du handicap et du grand âge pour assurer protection et aide aux plus fragiles. « L'argent doit bénéficier à ceux qui en ont le plus besoin » .
- ◆Un véritable acteur du maillage médical sur l'ensemble du département : chaque Lot-et-Garonnais doit avoir un médecin.

### MODE DE SCRUTIN



Les élections départementales auront lieu les 20 et 27 juin 2021. Votez dans votre bureau de vote habituel de 8h00 à 18h00.

CONSELLERS DÉPARTEMENTAUX

42 conseillers départementaux élus sur 21 cantons.

#### 2 élus par canton



Pour chaque canton, 2 conseillers seront élus (1 femme et1 homme) et 2 remplaçants.

#### 1 seul bulletin



Les 2 conseillers sont élus sur le même bulletin de vote. Attention, tout bulletin raturé sera considéré comme nul!



100% Lot-et-Garonne - Canton du Confluent